

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

136296
136296

Optique

Autre

Maladie

Dentaire

Optique

Matricule

3403

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENLEMNIH YASSINE

Date de naissance :

17/01/1973

Adresse :

LOT CENTRE PARK N° 16 Bouskoura

Tél. :

06.63.608.602 Total des frais engagés : 1200,50

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

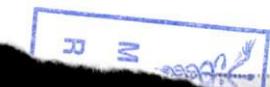
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 21/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18 OCT 2022		C341	300,00dh	INP : 09/11574115 Professeur El Maiti Mohamed Chirurgien Urologue Dr. Maiti Mohamed Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL AÏN Dr. ZINE EL AÏD Bouskoura Casablanca Tél: 233 59 03 81	18/10/22	630,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire d'analyses médicales	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
PROANDALOUS Laboratoire d'analyses médicales Tél: 0522 78 13 07	22/10/22	B 270	270,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'OC

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur EL MRINI M
Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale d'Urologie

الدكتور المريني محمد
أستاذ في جراحة الكلى والمسالك البولية
عضو الجمعية العالمية لجراحة
الكلى والمسالك البولية

Casablanca, le 1.0.2022

M. Ben Yakkha M.D.

MBS
Sleim f Hs
vrii
Neahmeh

BIOANDALOUS
Laboratoire d'analyses
médicales
Tél.: 0522 78 13 07

Professeur EL MRINI Mohamed
Chirurgien Urologue
76, Bd. abdelmoumen - Casablanca
Tél.: 05 22 25 36 36 - Fax: 05 22 25 88 80

د.تازی ریفی مريم

Dr. TAZI RIFFI Meryem

Médecin Biologiste

Diplômée de la faculté de médecine
et de pharmacie de Casablanca

Analyses médicales

Analyses spécialisées

Biologie de la reproduction

CASABLANCA le: 24/10/2022

FACTURE N° 3735/22

Médecin

Nom du patient **ENF BENLEMLIH AYA**

Date de prélèvement **22/10/2022**

Examens **- NFS- GLY- HBA1C- URE- CREAT**

Cotation **B 270**

Montant **270,00 DH**

Arrêtée la présente facture à la somme de: **DEUX CENT SOIXANTE-DIX DIRHAMS**



RC: 490291 -- IF: 48585054 -- CNSS: 2428499 -- ICE: 002739846000044 -- INPE: 093063840

د.تازی ریفی مريم

Dr. TAZI RIFFI Meryem

Médecin Biologiste

Diplômée de la faculté de médecine
et de pharmacie de Casablanca

Analyses médicales

Analyses spécialisées

Biologie de la reproduction

Prélèvement du : 22/10/2022 à 12:13

Résultats édités le: 24/10/2022



ENF BENLEMLIH AYA

Dossier N° 21L74

Page: 1/3

HEMATOCYTOLOGIE

(Sur Automate Horiba Pentra C60+)

NB: Les valeurs de référence sont éditées en fonction de l'âge, du sexe,
de l'état physiologique du patient, et l'âge de grossesse

NUMERATION SANGUINE

			Valeurs de référence	04/12/21 - 10:12
GLOBULES BLANCS.....	7 100	/mm ³	4 500 à 14 500	19200
GLOBULES ROUGES.....	5,08	M/mm ³	3,90 à 5,20	4,76
HEMOGLOBINE.....	13,9	g/dL	11,5 à 15,0	12,5
HEMATOCRITE.....	41,9	%	33,0 à 45,0	40,6
VGM.....	82,0	μ ³	76,0 à 95,0	85,0
TCMH.....	27,4	pg	25,0 à 33,0	26,4
CCMH.....	33,2	g/dL	31,0 à 37,0	30,9

FORMULE LEUCOCYTAIRE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES.	47,5	%		
Soit	3 372	/mm ³	1 500 à 8 000	17126
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES.....	0,9	%		
Soit	64	/mm ³	0 à 850 /mm ³	134
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES.....	0,3	%		
Soit	21	/mm ³	0 à 100	58
LYMPHOCYTES.....	45,8	%		
Soit	3 252	/mm ³	1 500 à 7 000	1133
MONOCYTES.....	5,5	%		
Soit	390	/mm ³	200 à 1 000	749

PLAQUETTES

Numération.....	489	10 ³ /mm ³	150 à 450 10 ³ /mm ³	296
VPM(volume plaquettaire moyen) ..	8,1	fL	7,0 à 13,0 fL	8,7

BIOANDALOUS
Laboratoire d'analyses
médicales
Tél.: 0522 78 13 07

د.تازی ریفی مريم

Dr. TAZI RIFFI Meryem

Médecin Biologiste

Diplômée de la faculté de médecine
et de pharmacie de Casablanca

Analyses médicales

Analyses spécialisées

Biologie de la reproduction

Prélèvement du : 22/10/2022 à 12:13

Résultats édités le: 24/10/2022



ENF BENLEMLIH AYA

Dossier N° 21L74

Page: 2/3

BIOCHIMIE SANGUINE (Sur Automate INDIKO PLUS)

GLYCEMIE A JEUN:

Résultat.....:	0,99	g/l	0,65 à 1,00
	5,50	mmol/l	3,61 à 5,56

- 0.70 à 1.10 g/L : Taux normal
- Entre 1.10 et 1.26 g/L : Diminution de la tolérance au glucose
- > 1.26 g/L à 2 reprises : Sujet diabétique
- < 0.92 g/L : Femme enceinte

NB: Résultat sous réserve de respect de jeûn d'au moins 12h.

UREE.....:	0,20	g/l	0,15 à 0,45
	3,32	mmol/l	2,49 à 7,47

CREATININE.....:	4,70	mg/l	4,00 à 12,00
(Technique: Enzymatique)	41,60	μmol/l	35,40 à 106,20

BIOANDALOUS
Laboratoire d'analyses
médicales
Tél.: 0522 78 13 07

د.تازی ريفي مريم

Dr. TAZI RIFFI Meryem

Médecin Biologiste

Diplômée de la faculté de médecine
et de pharmacie de Casablanca

Analyses médicales

Analyses spécialisées

Biologie de la reproduction

Prélèvement du : 22/10/2022 à 12:13

Résultats édités le: 24/10/2022



ENF BENLEMLIH AYA

Dossier N° 21L74

Page: 3/3

HEMOGLOBINE GLYQUEE- HBA1C - (Technique HPLC sur Automate BIORAD D10)

HEMOGLOBINE GLYQUEE HBA1C

Résultat **5,5** %

Profil du patient

Sujet non diabétique
Diabète de type 2 traité par antidiabétiques oraux
Diabète de type 2 traité par l'insuline
Patients avec insuffisance rénale chronique
Patients avec antécédents cardio-vasculaires
Diabète de type 1
Femme diabétique enceinte ou envisageant de l'être

HBA1C cible

4 à 6 %	20 à 42 mmol/mol
inf à 6,5 %	48 mmol/mol
inf à 7 %	53 mmol/mol
inf à 7,5 %	58 mmol/mol
inf à 8 %	64 mmol/mol
inf à 7 %	53 mmol/mol
inf à 6,5 %	48 mmol/mol

NB: Afin de standardiser l'expression du résultat de l'HbA1C, de nouvelles recommandations préconisent le rendu en double unités, mmol/mol (IFCC) et en pourcentage (NGSP).

Total de pages: 3

BIOANDALOUS
Laboratoire d'analyses
médicales
Tél.: 0522 78 13 07

Professeur EL MRINI M

Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale d'Urologie

الدكتور المريني محمد
أستاذ في جراحة الكلى والمسالك البولية
عضو الجمعية العالمية لجراحة
الكلى والمسالك البولية

Casablanca, le 10.05.2002



119,30 x 5

~~556,50~~ درجه ملحوظه

دواء المريني
دواء المريني
دواء المريني
دواء المريني
دواء المريني
دواء المريني
دواء المريني

34,00 درجه ملحوظه

PHARMACIE CHOKR
Dr ZINE EL ABIDINE ZAKIA
Km 14 D'ouzai Ouled Malek
Bouskoura Casablanca
Tel: 022 49 03 81

1 capsule x 25 dirhams

PPV
34DH00

Professeur EL MRINI Mohamed
Chirurgien Urologue
76, Bd. abdelmoumen - Casablanca
Tel: 022 21 36 36 - Fax: 05 22 25 88 80